

Réponse du Ministère de la culture et de la communication à la Question écrite n° 21143 de Mme Nicole Borvo Cohen-Seat [(Paris - CRC) publiée dans le JO Sénat du 12/01/2006 - page 50]

- publiée dans le JO Sénat du 23/02/2006 - page 494

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la fermeture prochaine du cinéma Grand Ecran Italie. Le ministre comprend les inquiétudes légitimes de l'honorable parlementaire et son attachement à ce lieu prestigieux, mais souligne le fait que la plupart des grandes salles de cinéma, confrontées notamment à la concurrence des établissements de type multiplexe, n'offrent plus une rentabilité suffisante. Aussi regrettable que soit cette décision de fermeture, elle relève d'une société commerciale qui est propriétaire exclusif de l'établissement. A cet égard, la marge de manoeuvre des pouvoirs publics s'avère d'autant plus limitée que l'exploitant concerné, en raison de sa taille sur le marché, est exclu du bénéfice des aides sélectives à l'exploitation (subventions de fonctionnement et subventions d'investissement) versées par le Centre national de la cinématographie (CNC) en pareille circonstance pour permettre à une salle de maintenir son activité face à la concurrence. De plus, une telle mesure, si elle était possible, apparaîtrait comme inopportune au regard de la situation critique dans laquelle se trouve cet établissement. Enfin, le maintien d'un parc de salles diversifié constitue un enjeu primordial pour l'équilibre de l'ensemble de l'industrie cinématographique. Le ministre reste cependant très attentif à tous les facteurs ou initiatives qui pourraient provoquer ou accentuer des risques de déséquilibre de cette situation.